



Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, « RRSJ »

**COORDINATION PROVINCIALE DE L'EQUATEUR
MBANDAKA**

ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

Tél. 0818995180 ; 0858118970 e-mails : eqauteur@rrsj-rdc.org/lilengerard@gmail.com

Projet d' :

« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »

**RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DE L'EQUATEUR
AOUT 2014**

CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS

Le mois d'août 2014 est caractérisé par la manifestation de l'épidémie d'Ebola dans le District de la Tshuapa, Territoire de Boende, Secteur de Djera, village Lokolia. Les chiffres officiels donnent 35 cas de décès dus au virus Ebola. En dehors cette épidémie, un climat de tranquillité caractérise la vie dans la province de l'Equateur en et la ville de Mbandaka, en particulier.

Analyse de la situation sécuritaire de l'Equateur

Les étudiants de la Faculté de Médecine de l'UNIMBA (Université de Mbandaka) continuent de semer l'insécurité parmi leurs condisciples d'autres facultés. Ils ont brûlé les bureaux de l'Administration de l'UNIMBA.

Le mois passé, ils avaient barricadé toutes les entrées de l'UNIMBA empêchant la fin de cours et le déroulement des examens de la 1^{ère} session. Ils réclament le départ du Doyen de leur Faculté et son remplacement immédiat.

A cette réclamation s'ajoute le refus d'un professeur venu de Kinshasa qu'eux qualifie d'incompétent pour enseigner la promotion (auditoire) de 3^{ème} Doctorat car n'étant pas spécialiste. Les auditorios sont fermés depuis le 26 juillet dernier pour renforcer les barricades et le Recteur qui est revenu le 02 août n'a pas apporté la solution attendue.

Ces étudiants ont mis le feu dans le bureau des autorités académiques brûlant ainsi certains dossiers et titres académiques. La Police est venue disperser les assaillants et a gardé pour un temps les entrées de l'Université.

II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

2.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorité civile locale, Commandement de la PNC et des FARDC...]

a) Gouvernement Provincial :

- 1^{er} août : la Mairie de Mbandaka a fait adopté le document final de plan de développement urbain de la ville de Mbandaka au Centre de retraite TOMODJA, tous les Chefs de Bureau de la Mairie étaient partis prenantes ainsi que des membres des Organisation de la Société Civile.



b) Réforme de la Police Nationale Congolaise et de l'Armée :

- Réunion du Comité urbain de sécurité du 19 août : la Mairie de Zongo a décidé de renforcer les mesures de sécurité dans la ville. Située le long de la rivière Ubangi, en face de Bangui, la capitale de la République Centrafricaine, la ville de Zongo continue d'enregistrer l'afflux des réfugiés centrafricains.

Face à cet afflux, le comité urbain de sécurité a décidé d'imposer aux nouveaux arrivés un passage obligatoire au site de transit pour leur identification par les services de sécurité congolais.

Les services de la santé et de l'hygiène à la frontière, les Forces Armées de la RDC [FARDC], la Police Nationale Congolaise [PNC], la Direction Générale des Migrations [DGM] ainsi que l'Agence Nationale des Renseignements [ANR] ont été instruits à cet effet, en vue du renforcement de la sécurité et de la santé à Zongo et ses environs immédiats...

2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques

a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques

- ⇒ Nous continuons à garder les contacts avec les autorités avec qui nous entretenons des bonnes relations en tant que structure de la Société Civile et nous échangeons de temps en temps.
- ⇒ Réflexion autour de l'action de monitoring et de plaidoyer à mener, en collaboration avec les autorités compétentes et les acteurs locaux, sur le conflit foncier¹ qui oppose les tribus Mbanza et Lingonda, dans le Territoire de Budjala...

b) Travail de terrain avec les communautés de base

Nous n'avons pas organisé des réunions avec la population ou les structures de RRSSJ.

- La Coordination Provinciale du RRSSJ-Equateur a participé à l'adoption du plan de développement urbain de la Ville de Mbandaka.
- Elle a tenu ses réunions habituelles pour analyser la situation sécuritaire de la province et faire la collecte des données du monitoring de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et la Résolution 2098.

c) Implication et rôle des médias dans la mise en œuvre des activités de terrain

Nous n'avons pas eu une activité qui nécessite la couverture médiatique des radios ou Télévision. Toutefois, la Radio Communautaire Mwana (RCM) est disponible pour répondre à nos invitations. Par contre, d'autres exigent les frais de la couverture médiatique qui varient entre 40 et 150\$ selon le cas.

¹ Ce conflit remonte à plusieurs années et est parfois à la base des tensions et d'insécurité, enregistrées dans les pages 13. Les Mbanza et Lingonda se disputent souvent la propriété des étangs poissonneux ainsi que les terres arables.

III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DU MOIS

3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base

Réforme du secteur de sécurité

- ❑ La population constate que de plus en plus le processus de la réforme de l'Armée et de la Police semble être placé dans les oubliettes. La pulsion du départ s'abaisse de plus en plus et la Société Civile doit veiller pour que les choses ne s'arrêtent pas à mi-chemin.

- ❑ La nouvelle mise en place des agents de la PNC dans la province de l'Equateur continue à causer de la peine aux policiers qui vont faire de long voyage avec la seule feuille de route et tous les autres frais de voyage à leur propre charge.
Cette politique de mixage des éléments de la PNC est bonne et appréciable, seulement l'Etat doit savoir planifier les déplacements de ses agents et les prendre sérieusement en charge pour le voyage.

Mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098

Aucune action, essentiellement liée à la mise œuvre de l'Accord-cadre et Résolution 2098 (2013) n'a été réalisée pendant le mois d'août.

3.2. Résultats obtenus au cours du mois

1. La réduction du nombre des cas de vol et d'insécurité dans la ville de Mbandaka.
2. L'adoption d'un plan de développement urbain prenant en compte les aspects sécuritaires de la ville.

IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Les enjeux

- ☞ Contribuer davantage à la réduction de l'extension de l'insécurité dans la ville de Mbandaka.
- ☞ La réduction de l'ignorance des accords que la RD Congo a signé et de leurs pertinences dans leur vie de la population.
- ☞ Trouver de moyens suffisants en vue de la multiplication de textes de l'Accord-cadre et la Résolution 2098 pour la distribution dans la Province de l'Equateur à travers les Organisations de la Société Civile.

4.2. Les défis à relever au mois suivant

- La tenue d'une 2^{ème} séance de sensibilisation de la population et la vulgarisation de l'Accord Cadre et de la Résolution 2098.
- Mobilisation de la population dans le monitoring de la mise en œuvre de la Résolution 2098 et l'Accord Cadre pour la paix.
- Mobilisation des médias locaux autour de la vulgarisation de la Résolution 2098 et de l'Accord-cadre.

4.3. Les recommandations majeures

- Le renforcement des tournées et patrouilles de la PNC, jusqu'à l'obtention de la sécurisation totale de la population.
- Encourager le partenariat Police-Population pour la sécurité de la ville de Mbandaka.

Fait à Mbandaka, le 29 août 2014

RRSSJ-Equateur